



ORMES

Office des Risques Majeurs
de l'Estuaire de la Seine

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

SOMMAIRE

Les membres fondateurs

Les membres de l'association

Le Bureau

Le Conseil d'Administration

L'actualité 2021 dans l'estuaire de la Seine

Les risques technologiques

Les risques naturels

Projets de Recherches et Développement

Participation aux évènements nationaux

L'acculturation

Les membres fondateurs



Les membres de l'association

Les industriels:



SEVESO Seuils Hauts
CARE
CHEVRON ORONITE
CIM
ERAMET
ALKION
LUBRIZOL
OMNOVA SOLUTIONS
SHMPP
SIGALNOR
TotalEnergies Raffinerie
de Normandie
TOTAL FLUIDES
YARA

SEVESO Seuils Bas
AIR LIQUIDE - SOGIF

Etablissements générant des risques

EDF
SEREP
SEDIBEX

Autres acteurs économiques

SAFRAN NACELLES

Les collectivités:

Cauville
Deauville
Épouville
Épretot
Étainhus
Fontaine-la-Mallet
Fontenay
Gainneville
Gommerville
Gonfreville-l'Orcher
Graimbouville
Harfleur
Honfleur
La Cerlangue
La Remuée
La Rivière-Saint-Sauveur
Le Havre
Les Trois Pierres
Manéglise

Mannevillette
Montivilliers
Notre-Dame-du-Bec
Octeville-sur-Mer
Oudalle
Rogerville
Rolleville
Sainneville-sur-Seine
Saint-Aubin-Routot
Sainte-Adresse
Saint-Gilles-de-la-Neuville
Saint-Laurent-de-
Brèvedent
Saint-Martin-du-Manoir
Saint-Romain-de-Colbosc
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Vincent-de-
Cramesnil
Sandouville

Le Bureau de l'ORMES

Bureau élu le 15 décembre 2021



Président
Alban BRUNEAU



1er Vice-président
Jean-Baptiste GASTINNE



2nd Vice-président
Siège vacant



Secrétaire général
Emmanuel LUDOT



Trésorier
François HAAS



Le Conseil d'Administration

Elu le 15 décembre 2021

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Jean-Baptiste GASTINNE, Vice-président en charge du développement économique et du tourisme

Alban BRUNEAU, Maire de Gonfreville-l'Orcher, Vice-président en charge des risques majeurs et de l'environnement industriel

Michel RATS, Maire de La Cerlangue, Vice-président en charge des eaux pluviales, de la gestion des rivières et des zones humides

Sandrine LEMOINE, Maire de Saint-Vigor-d'Ymonville

Jacques DELLERIE, Maire de Sandouville

Jean-Luc FORT, Maire de Saint-Martin-du-Manoir

Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire

François HAAS, Membre associé

Christophe COLOMER, Membre titulaire de la Délégation Pays d'Auge

SYNERZIP-LH

Olivier CLAUD, Directeur de CHEVRON-ORONITE

François THUILLIER, Directeur de SEDIBEX

Université du Havre

Pedro LAGES DOS SANTOS, Président

Damien OLIVIER, Professeur des universités

HAROPA Port

Sylvain LEVIEUX, Directeur général adjoint en intérim

Emmanuel LUDOT, Directeur de la zone industrialo-portuaire

Ville du Havre

Marie-Laure DRONE, Adjointe au Maire du Havre

Entreprise non-génératrice de risques

Olivier AGUILLON, Directeur de SAFRAN NACELLES

Dates clefs 2021

Conseil d'administration

8 juin 2021

15 décembre 2021

Assemblée Générale Ordinaire

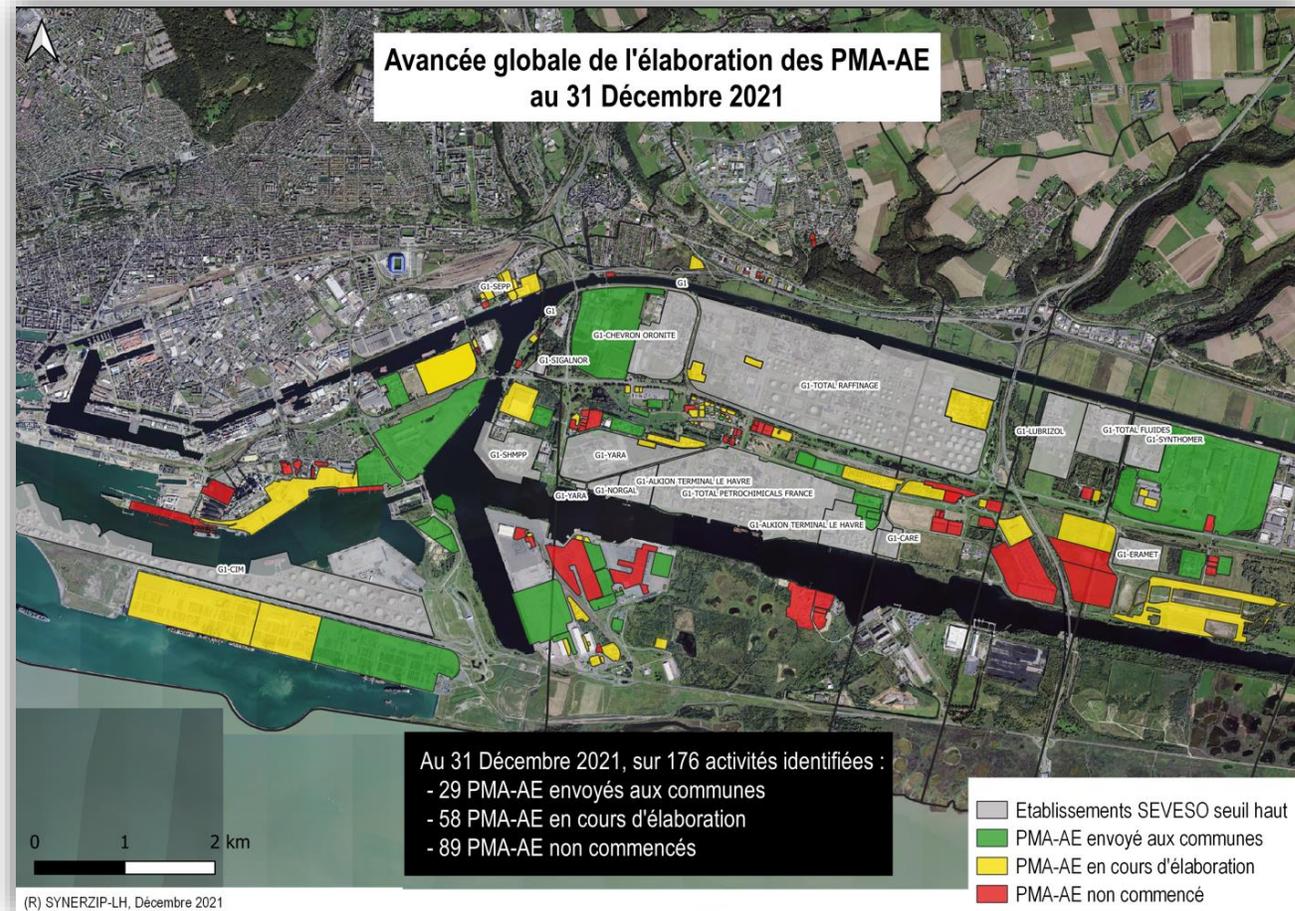
25 juin 2021

Les risques technologiques en 2021

Les risques technologiques

Le volet Activités économiques en 2021

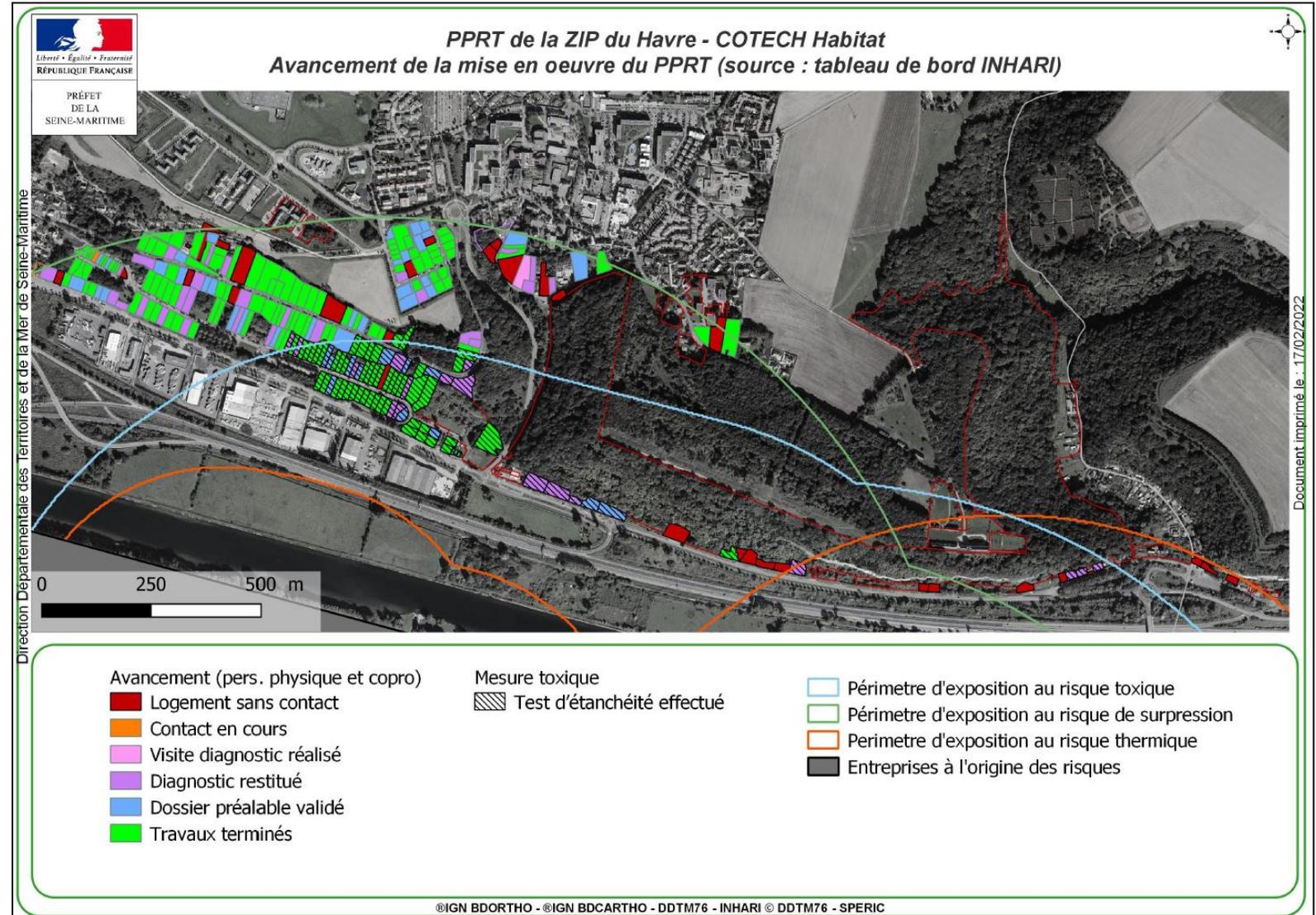
L'élaboration des plans de mise à l'abri / une priorité 2021



Un suivi continu des projets portés par les activités en zone rouge (14).

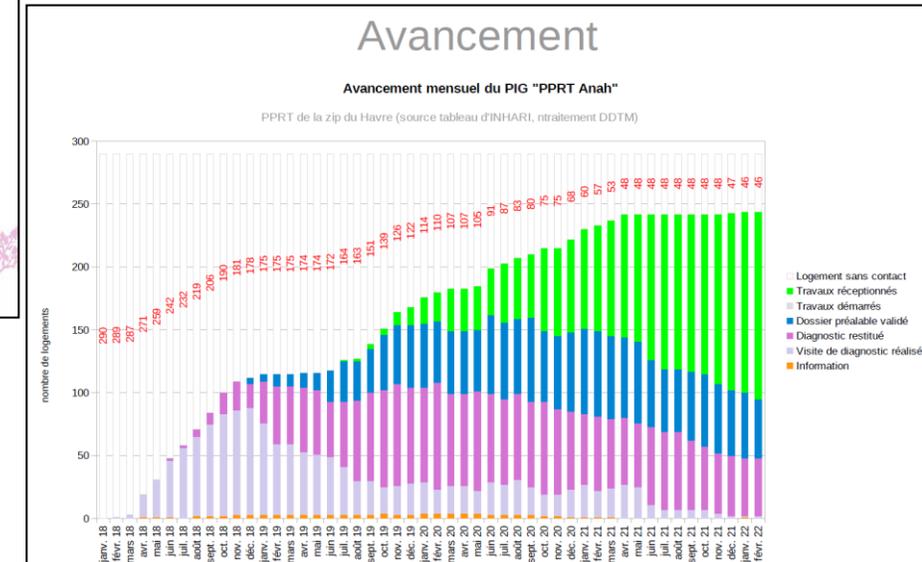
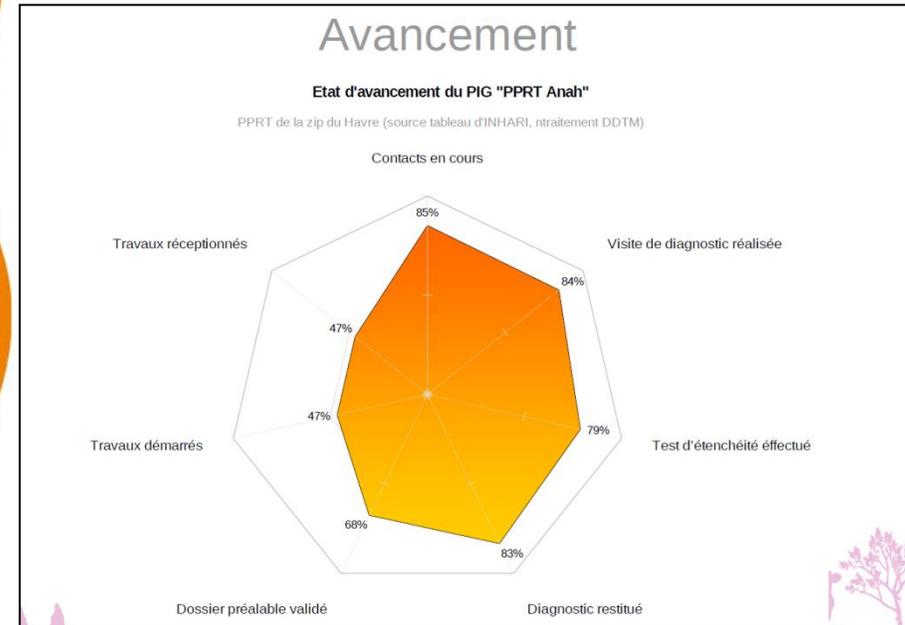
Les risques technologiques

Le volet HABITAT en décembre 2021



Les risques technologiques

Le volet HABITAT en décembre 2021

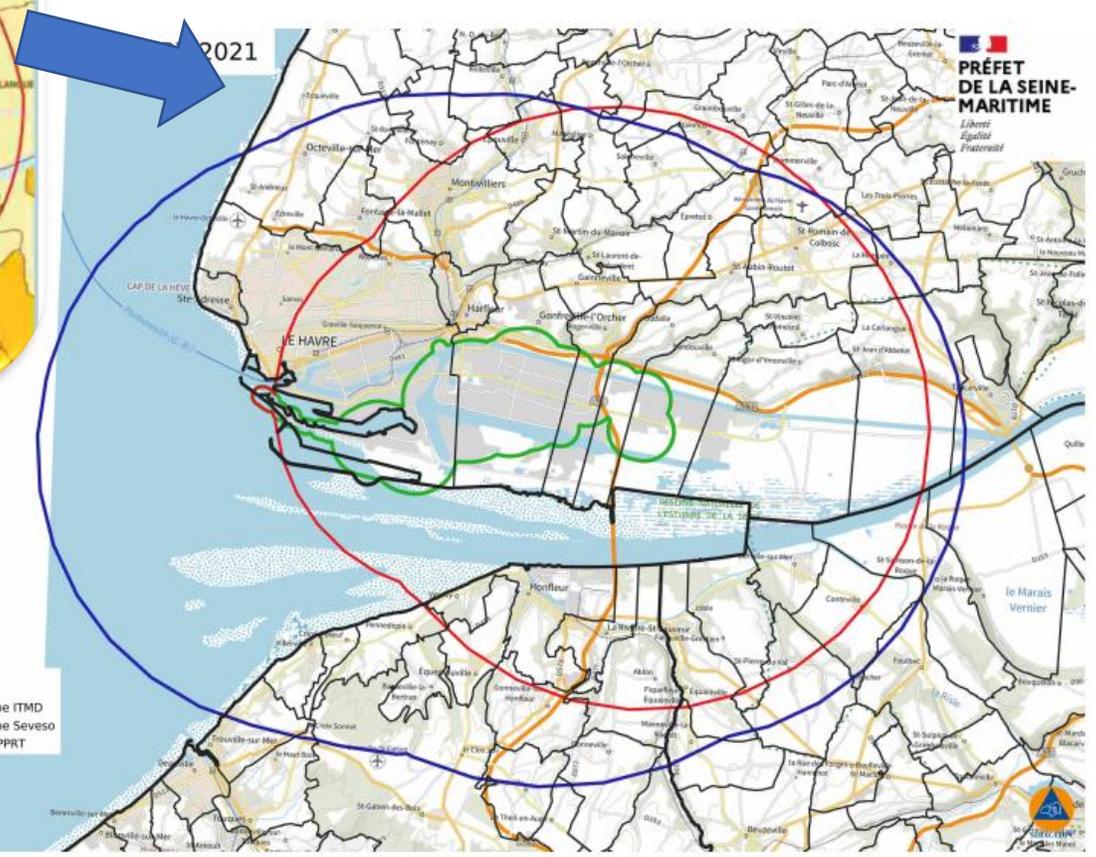
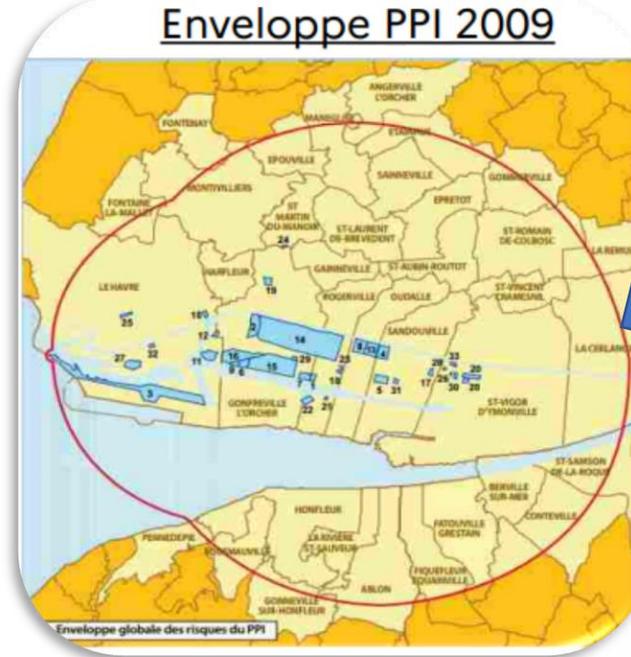


De nouveaux efforts ont été portés en direction des propriétaires qui ne sont pas encore appropriés la démarche (vidéo pédagogique: <https://www.youtube.com/watch?v=cIEWM0qjyKg&t=4s>)

Les risques technologiques

La révision du PPI 2021

Un élargissement du périmètre lié à la prise en compte des InfraStructures de **Matières Dangereuses** (ITMD)



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Légende
■ Enveloppe ITMD
■ Enveloppe Seveso
■ Zonage PPRT

En chiffres cette révision concerne :

- 26 ICPE classées SEVESO
- 12 ITMD
- 53 communes

Périmètre PPI

=

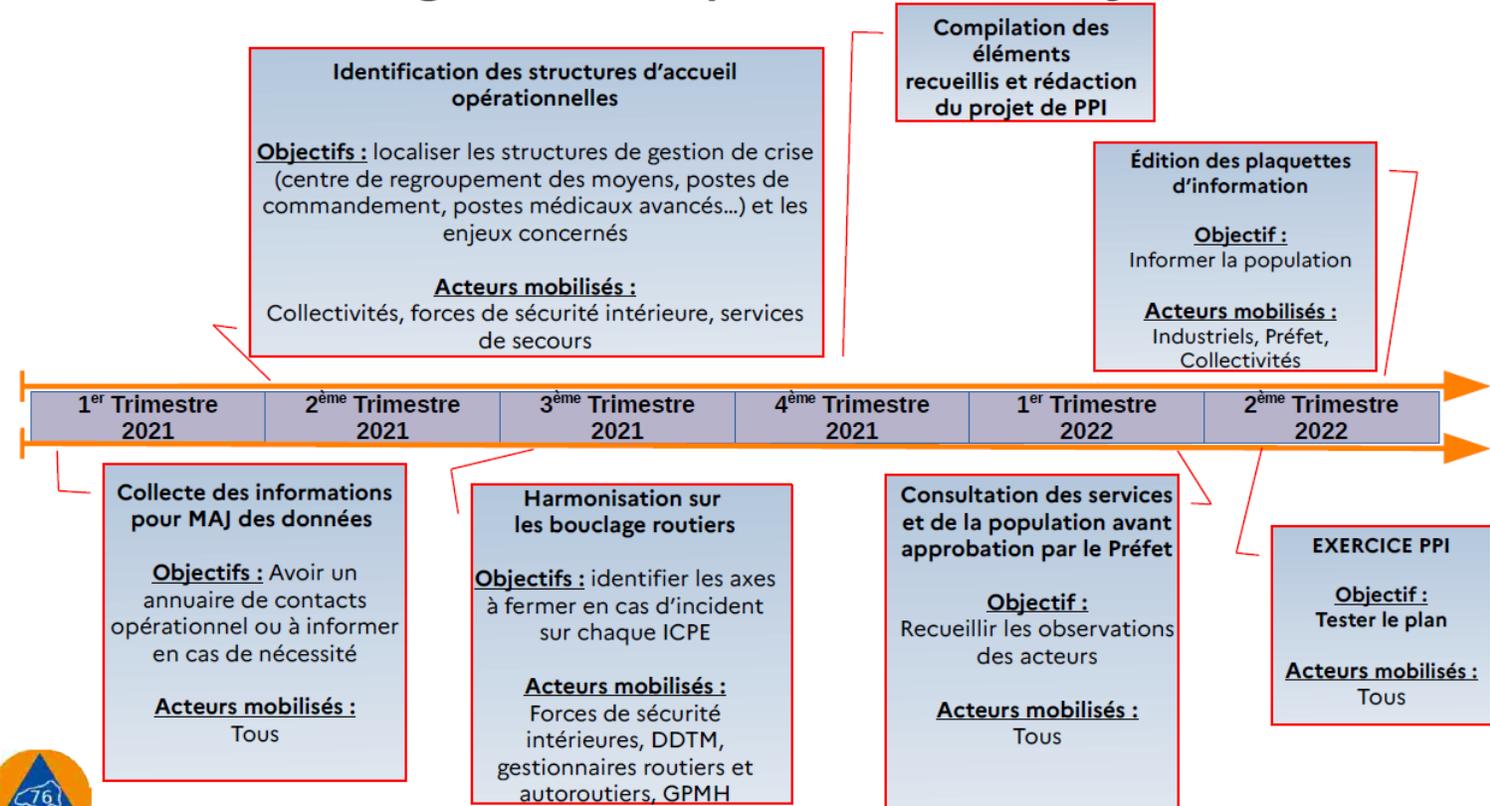
Cumul des rayons
SEVESO

+

Cumul des rayons
ITMD



6 - Les grandes étapes de la mise à jour



Les risques naturels en 2021

Quelques évènements marquants en 2021

Les risques naturels : quelques évènements marquants

- FÉVRIER 2021 : NIVEAU ORANGE « ALERTE GRAND FROID » : PLAN D'URGENCE HIVERNALE (9 FÉVRIER/16 FÉVRIER TEMPÉRATURES RESENTIES < À -10 °C)

- AOUT 2021 : INONDATION-ÉCLAIR SUR LES COMMUNES DE FONTAINE-LA-MALLET ET DE MONTIVILLIERS :
UNE PLUIE INTENSE ET « HYPERLOCALISÉE » DE PÉRIODE RETOUR > À LA CENTENNALE



- OCTOBRE 2021 : TEMPÊTE AURORE/HENDRIK : A FÉCAMP, LE VENT SOUFFLE À 175KM/H ET 150 KM/H AU HAVRE



Les risques naturels

Le porter-à-connaissance des cartes d'aléas

Dans l'attente du règlement définitif, le porter-à-connaissance (PAC) et les cartes associées rendent obligatoire la prise en compte du risque dans l'instruction des autorisations d'urbanisme au titre de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme.



Depuis le 05 Juillet 2021,

ANNEXE 2 - Tableaux d'aide à l'instruction d'urbanisme

Localisation	Scénario 1 : Aléa de référence	Scénario 2 : Aléa 2100				Aléa Chocs mécanique et Bande de précaution Fort à Très Fort
		Faible	Moderé	Fort	Très fort	
Zone urbaine dense VSH sauf quartier des Neiges G/O Mayville Harleur	Nul	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 3
	Faible	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 1	
	Moderé	/	/	Cas 2	Cas 2	
	Fort	/	/	/	Cas 2	
Zone urbaine diffuse VSH - quartier des Neiges Zones habitées des autres communes	Nul	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 3
	Faible	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 1	
	Moderé	/	/	Cas 3	Cas 3	
	Fort	/	/	/	Cas 3	
ZIP parcelle bâtie	Nul	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 3
	Faible	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 1	
	Moderé	/	/	Cas 3	Cas 3	
	Fort	/	/	/	Cas 3	
ZIP parcelle non bâtie	Nul	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 3
	Faible	Cas 1	Cas 1	Cas 1	Cas 1	
	Moderé	/	/	Cas 3	Cas 3	
	Fort	/	/	/	Cas 3	
Zone Non-artificialisée	Nul	Cas 4	Cas 4	Cas 4	Cas 4	Cas 4
	Faible	Cas 4	Cas 4	Cas 4	Cas 4	
	Moderé	/	/	Cas 4	Cas 4	
	Fort	/	/	/	Cas 4	

	Cas 1		Cas 2		Cas 3		Cas 4	
	Zone urbaine	ZIP						
ERP de types L, P, X, M, N, V, W (bureaux privés, banques, administrations non nécessaires à la gestion de crises) EF, PA et SG pour un effectif maximum de 200 personnes								
ERP de type O (hôtel, résidence de tourisme) pour un effectif maximum de 100 personnes								
ERP de type R limité à l'accueil de jour et à partir du secondaire pour un effectif maximum de 200 personnes								
ERP de types U (uniquement cure thermique et cabinets médicaux) pour un effectif maximum de 300 personnes								
Parking recevant du public								
Nouvelle habitation								
Nouvelle activité (hors ICPE)								
extension activité < 10 %								
extension activité < 20 %								
extension activité > 20 % (hors ICPE)								
Nouvelle activité, y compris ICPE								
Extension ICPE < 20 %								
extension logement < 20 m²								
extension logement > 20 m²								
annexe ouverte								
annexe non habitable fermée < 20 m²								
discipline privée sans clos couvert								
extension dans volume bâti								
Démolition/reconstruction volontaire								
Structures provisoires et saisonnières								

Non
 Oui avec préconisations voir annexe 3

Comment instruire les projets avec le porter-à-connaissance des aléas submersion marine ?

- 1 Le projet est-il concerné par l'aléa submersion marine ?**
 Vérifier la localisation du projet sur la carte de l'annexe 1, si la zone est colorée, le projet est concerné par l'aléa submersion marine

OUI Montifier dans quelle zone d'occupation du sol le projet se situe

NON Le projet n'est pas concerné par le porter-à-connaissance
- 2 Vérifier si le projet est concerné par l'aléa actuel et l'aléa 2100**
 Localiser le projet sur les cartes d'aléa du scénario 1 (aléa de référence actuel) et du scénario 2 (aléa de référence avec prise en compte du changement climatique à échéance 100 ans)

Noter l'intensité de l'aléa pour chaque scénario (faible, modéré, fort ou très fort)
- 3 Se reporter aux tableaux de l'annexe 2**
 Déterminer le cas dans lequel le projet entre, en fonction :
 - de la zone d'occupation du sol (localisation)
 - de l'intensité de l'aléa scénario 1
 - de l'intensité de l'aléa scénario 2

Noter le cas qui concerne le projet et se référer au second tableau de l'annexe 2
- 4 Le projet peut-il être autorisé ?**
 Par principe, ce qui n'est pas listé dans l'annexe 2 est interdit

OUI Le projet peut être autorisé sous prescriptions, l'annexe 3 liste des préconisations de prescriptions à appliquer aux projets autorisés

NON Application de l'article R111-2 du code de l'urbanisme pour refuser le projet ou demande d'analyse au cas par cas dans le groupe de travail dédié

+ un accompagnement des instructeurs et aménageurs avec des groupes de travail ADS réguliers

Les personnes publiques ont été consultées sur le projet de règlement.

L'enquête publique est prévue en février-mars 2022 pour une approbation fin du 1^{er} semestre 2022



Recherches & Développements en 2021



Projets de recherches et développement



SYNTHESE DES EXPERIMENTATIONS REALISEES AU SEIN DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU HAVRE

Une expérimentation qui entre dans le cadre du projet de plateforme nationale « FR-ALERTE »

Partenaires du projet



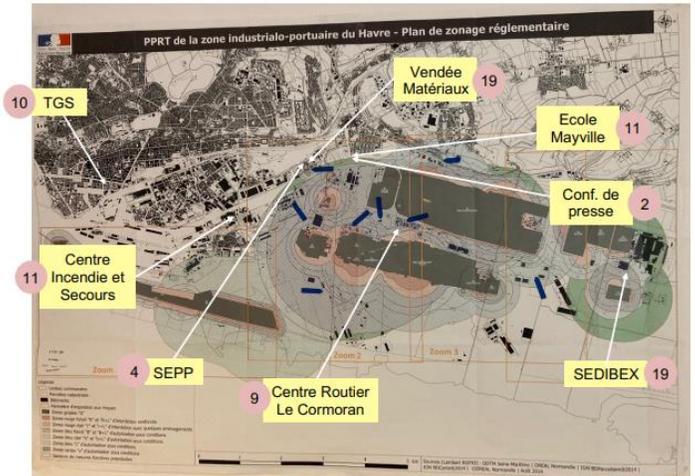
Avec le soutien d'associations locales



Lieux des expérimentations



+ SEPP, École de Mayville et Centre routier Le Cormoran



Réponse à une sollicitation de l'Université d'Avignon afin de participer à une expérimentation visant à évaluer la perception des messages d'alerte par les populations.

✓ 7 entités participantes

✓ 85 personnes concernées

12 & 13 octobre 2021
Restitution nationale le 9 décembre

Rapport d'activités 2021

Projets de recherches et développement

Quelques observations à confronter à d'autres expérimentations

- *L'alerte, et l'information transmise par l'alerte, sont aussi importantes l'une que l'autre dans les attentes des populations,*
- *Les populations attendent un message clair, précis, long, voire directif et coercitif en cas d'intrusion,*
- *La connaissance des lieux (et son usage et sa fréquentation) est un facteur discriminant en cas d'alerte : non seulement dans la compréhension du message d'alerte, mais aussi dans les stratégies spatiales optimales pour atteindre un lieu ou pour se repérer,*
- *L'acculturation aux risques, les exercices, et une prise de conscience individuelle comme collective associée à une responsabilisation, sont des éléments cruciaux pour rendre le dispositif efficace,*
- ...

La gestion collective des risques



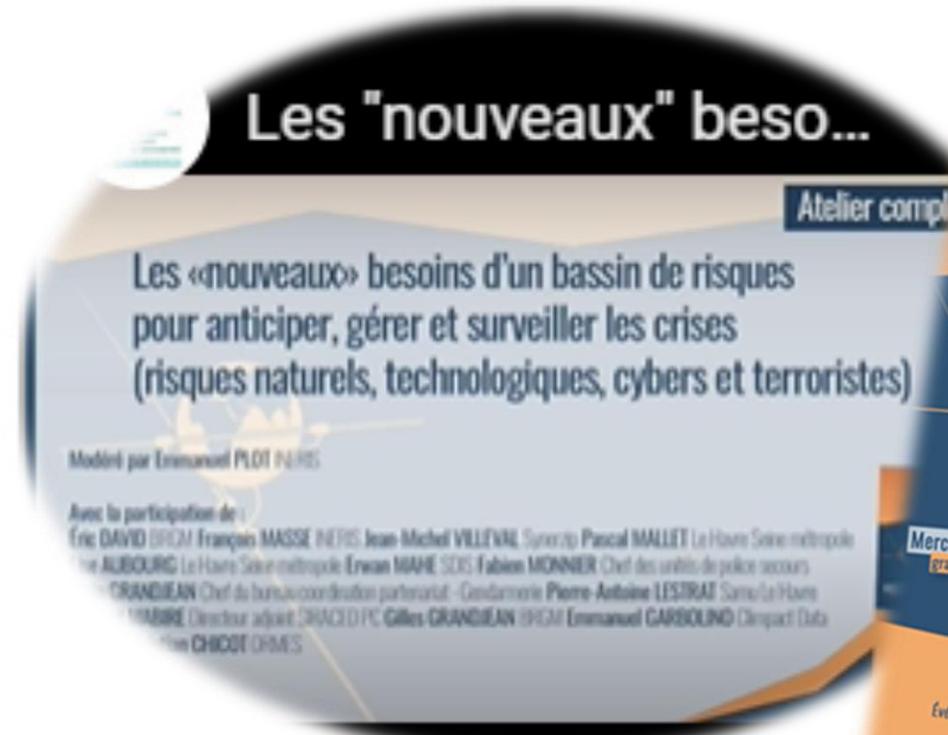
Validation d'une démarche de benchmark

- Afin d'identifier un outil permettant de répondre collectivement à l'échelle du bassin de vie au partage d'un tableau de bord mutualisé de vigilance face aux risques et menaces.
- Une mission de consultance confiée au cabinet ATRISC pour mener cette démarche. *(conclusions rendues en décembre 2021)*

Un constat

- Il n'existe pas sur le marché de produit répondant à la commande formulée par l'ORMES
- Nécessité d'envisager un projet afin de construire un outil adapté à notre besoin et nos usages

Participation aux événements nationaux en 2021



Une participation collective des acteurs de notre bassin de vie à cette table ronde

L'ORMES, SYNERZIP-LH et la communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole ont fait part de l'expérience de notre territoire en matière de co-construction d'un projet de territoire reposant sur la culture de sécurité et la gestion des risques.



D'autres participations...



LES RENDEZ-VOUS MAJEURS RISQUES TECHNOLOGIQUES ET TERRITOIRES

Édition #1 - 20 mai 2021

Merci aux intervenants, à nos partenaires et à tous nos adhérents pour la réussite de cet événement.

Pour continuer à faire vivre et partager les idées qui ont émergées durant cette journée, **les replays des débats et conférences sont accessibles**, avec l'ensemble des articles et vidéos que nous vous avons proposés.

Merci encore et à très bientôt !

[Consulter les replays](#)

<https://www.rendezvousmajeurs.com/>



Association de Normandie des Auditeurs
de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale

Association déclarée en sous-préfecture du Havre sous référence W763004211
Adresse Postale : 1 rue du Manoir – 76133 ROLLEVILLE

Forum National des Auditeurs de
l'IHEDN, le 3 décembre 2021

L'acculturation en 2021

L'acculturation

En 2021, l'ORMES a continué sa campagne de sensibilisation sur les *bons réflexes en cas d'accident industriel*, en diffusant auprès de ses membres :
La carte individuelle qui est un document simple, opérationnel qui permettra en cas d'alerte que toute personne puisse reconnaître l'alerte et se mettre en situation d'adopter les bons comportements.
La brochure « Je me protège en famille », **Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS)** commun avec le Ministère de l'Intérieur.

L'ORMES a accompagné plusieurs membres pour sensibiliser leurs personnels, élus ou riverains:
6 interventions communes avec l'association SYNERZIP-LH auprès de la société LIA
Les communes de Sandouville, La Remuée et la Rivière-Saint-Sauveur



L'acculturation

En 2021, l'ORMES a intégré le [Programme Culture Scientifique et Technologique](#) du service éducation de la ville du Havre dans le module « de la Seine à la mer ; l'eau 1, 2,3 » sur la thématique du risque inondation. Ce programme est ouvert à toutes les écoles de la ville du Havre.



Sommaire	
<ul style="list-style-type: none">• La transition énergétique<ul style="list-style-type: none">- Les énergies du futur 1, 2- La mobilité 1, 2	<ul style="list-style-type: none">• Les nouvelles technologies<ul style="list-style-type: none">- On lève les yeux au ciel 1, 2- On construit un robot ?- Les métiers en transition 1, 2, 3
<ul style="list-style-type: none">• La biodiversité<ul style="list-style-type: none">- Le rôle des insectes 1, 2, 3- Le monde végétal 1, 2, 3- Le monde animal 1, 2	<ul style="list-style-type: none">• L'économie circulaire, l'écocitoyenneté<ul style="list-style-type: none">- Le recyclage, la propreté 1, 2- L'architecture 1, 2- La permaculture
<ul style="list-style-type: none">• De la Seine à la mer<ul style="list-style-type: none">- Les oiseaux 1, 2- L'eau 1, 2, 3- Les bateaux- Les voyages et découvertes scientifiques 1, 2	

Adopter les bons réflexes en cas d'inondation



Thématique :
 Le risque inondation

Risques , Inondations, réflexes

Descriptif de l'activité proposée

- Présentation des différents types d'inondation pouvant nous impacter sur la Communauté Urbaine
- Adopter les bons réflexes
- Jeu ludique et interactif : « A vote sac, prêt ? Partez! »

- Niveau : CM1 - CM2
- Durée : 01h30
- Effectif maximum : 1 classe
- Jours : Du lundi au vendredi
- Horaires : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Coût : 0 €
- Contact : PAPE Virginie
- assistant@ormes.asso.fr
- 02.35.11.25.91

RUBRIQUE